

Les accords internationaux: le socle d'une libéralisation équilibrée

Antananarivo, 26 mars 2015

1991

« Nous ouvrirons les marchés étrangers avec une barre à mine où cela est nécessaire, mais avec une poignée de main toutes les fois où cela est possible ».

Carla Hills, représentante pour le commerce des Etats-Unis de février 1980 à janvier 1993.

2010

« Le ciel qui surplombe le commerce mondial est noir de nuées d'orage. Les tambours de guerre battent de plus en plus fort. Certains guettent déjà l'équivalent de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. Une étincelle suffirait à embraser la planète ».

The Financial Times

Une réalité :

- Le transport aérien: une source d'énergie indispensable pour l'économie d'un territoire.

Un principe:

- La liberté d'un état ou d'un groupe d'états à définir et mettre en œuvre sa propre politique de desserte par transport aérien.

Un constat:

- La libéralisation de l'accès aux marchés, sans condition, engendre un risque de compétition déséquilibrée tuant, in fine toute concurrence.

Une nécessité:

Etablir et appliquer des règles favorisant l'émergence progressive d'une concurrence saine et équitable

Un but

- **Abolir toutes mesures inutilement protectionnistes**

Un souhait:

- **préserver la possibilité de tout territoire national ou multinational de promouvoir ou de soutenir sa propre industrie du transport aérien.**

Un besoin:

- **Identifier toutes formes de discrimination et de pratiques déloyales qui pourraient affecter les chances égales et équitables des compagnies aériennes de se concurrencer.**

Une proposition:

Assurer la transparence des comptes en identifiant clairement et séparément toute aide perçue.

Etablir un cadre réglementaire sain,

c'est interdire

- **L'abus de position dominante**
- **d'entraver, de restreindre ou fausser la concurrence**

mais aussi permettre , lorsque cela s'impose

La prise de mesures appropriées, « proportionnées et restrictives en ce qui concerne la portée et la durée pour ce qui est strictement nécessaire»

- **La concurrence équitable est un problème mondial qui doit être traitée au niveau mondial**
- **La pérennité de la libéralisation du transport aérien dépend aussi**
 - de la sureté
 - de garantie de sécurité
 - d'objectifs sociaux et environnementaux
- **L'OACI est l'instance appropriée pour établir les fondations d'un cadre réglementaire garantissant une concurrence loyale dans un environnement libéralisé, mais c'est un processus long**

Dans un environnement libéralisé, les régulateurs doivent d'abord garantir un niveau satisfaisant de convergence réglementaire

En attendant, sur la base de la réciprocité

- **assurer une concurrence loyale entre les transporteurs**
- **Définir les conditions dans lesquelles les intérêts fondamentaux des territoires sont pris en compte**
- **Mettre en œuvre les dispositions garantissant que les investisseurs agissent selon les conditions normales du marché**

En conséquence, selon le besoin

- **Assouplir les restrictions s'agissant de la propriété et du contrôle des compagnies aériennes.**

Afin de

Soutenir une libéralisation équilibrée où les compagnies, indépendamment de la nationalité de leurs propriétaires opèrent sur un marché donné, sous un même cadre réglementaire.

« Le commerce guérit des préjugés destructeurs ; et c'est presque une règle générale, que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces. »

Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu (De l'esprit des lois, 1748)

Merci